

DESCRIPTION DU POSTE

FONCTION

Dans le cadre de son programme de réformes de la gouvernance en 2019 et au titre des Règles de gouvernance, World Athletics a mis en place un Panel de nomination. L'objectif de ce Panel est d'identifier des candidats, de les sélectionner, de les évaluer et de faire des recommandations au Conseil pour leur nomination en tant que membre au sein des organes de World Athletics suivants :

- Panel de sélection
- Panel de vérification d'éligibilité
- Tribunal disciplinaire
- Panel de supervision des élections
- Panel d'examen des questions de nationalité
- Comité pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques
- Commissions des compétitions, du développement et de la gouvernance (à l'exclusion des membres du Conseil désignés pour siéger au sein de ces Commissions)
- Bureau de l'Unité d'intégrité, Panel de nomination au Bureau d'intégrité et au Panel de nomination au Bureau exécutif pour les membres du Conseil désignés pour siéger au sein des trois instances

Le Panel de nomination est également chargé de superviser et d'examiner les nominations de récipiendaires pressentis pour recevoir des distinctions de World Athletics pour service rendu (Épinglette de vétéran et Plaque du mérite) et titres honorifiques.

Vous trouverez de plus amples informations sur chacun des organes susmentionnés en [cliquant ici](#). En règle générale, les nominations débutent l'année précédant le Congrès électoral et se poursuivent jusqu'à celui-ci.

COMPOSITION ET MANDAT DU PANEL DE NOMINATION

Le Panel de nomination est composé de cinq membres, à savoir le président (ou le premier vice-président ou un autre membre du Conseil, selon la décision du président) et quatre membres indépendants.

Le mandat des membres indépendants du Panel de nomination est d'environ quatre ans à compter de la date de nomination (proposée en août 2023) jusqu'à la clôture du Congrès électoral de 2027. Les membres indépendants actuellement en poste peuvent demander le renouvellement de leur mandat pour une période de quatre ans.

Les personnes qui occuperont les quatre postes de membres indépendants seront nommées par le Conseil lors de sa réunion en août 2023. Le Conseil désignera également l'un des quatre membres indépendants pour agir en tant que responsable du Panel de nomination.

Parmi les quatre membres indépendants du Panel de nomination :

- deux auront une expérience dans le domaine de l'athlétisme ;
- deux auront une expérience significative dans les processus de nomination, à savoir les ressources humaines ou le recrutement.

Les principales responsabilités du Panel de nomination se répartissent comme suit :

- Après le Congrès électoral de 2023, le Panel de nomination sera chargé de finaliser les dossiers concernant le recrutement des membres des Commissions, des membres du Conseil au Bureau de

MEMBRE INDÉPENDANT DU PANEL DE NOMINATION

l'Unité d'intégrité, du Panel de nomination au Bureau de l'Unité d'intégrité et du Panel de nomination au Bureau exécutif. Ces dossiers seront ensuite soumis à l'approbation du Conseil.

- Entre juillet 2026 et juin 2027 (c'est-à-dire dans l'année précédant le Congrès électoral de 2027) et pendant environ trois à six mois après la réunion du Congrès électoral, le Panel de nomination sera responsable du recrutement des membres des différents organes.
- Tout au long du mandat de quatre ans, le Panel de nomination sera appelé à intervenir de manière ponctuelle en cas de vacance de poste au sein des organes. Cette intervention peut être nécessaire lorsque les membres de ces organes ont des mandats décalés ou suite à des changements de gouvernance qui affectent ces organes.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le Panel de nomination travaillera essentiellement par courrier électronique et par vidéoconférence. Toutefois, il est possible que des réunions en présentiel soient nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le Panel de nomination est chargé de :

- identifier les compétences, l'expertise et l'expérience qui peuvent être nécessaires pour les postes à pourvoir au sein des organes concernés ;
- identifier et inviter les candidats appropriés à poser leur candidature pour devenir membres des organes concernés ;
- publier et notifier aux Fédérations membres et aux Associations continentales les postes à pourvoir au sein des organes concernés, y compris les descriptions de poste ;
- recevoir et évaluer les candidatures aux postes des organes concernés, y compris mener des enquêtes et organiser des entretiens et des réunions s'il le juge nécessaire ;
- recommander au Conseil les candidats qu'il estime les plus qualifiés pour occuper les postes au sein des organes concernés ;
- le cas échéant, recommander au Conseil la révocation d'un membre.

Les candidats doivent consulter le [site Internet](#) de World Athletics et les Règles de gouvernance pour une description plus complète du rôle et des responsabilités du Panel de nomination. Les Règles de gouvernance sont [disponibles ici](#) (B3.1).

PROFIL

- Pour les deux membres ayant une compréhension et une expérience de l'athlétisme, cette expérience doit être de préférence à un poste administratif de haut niveau dans l'athlétisme (par exemple, ancien responsable d'une Association continentale ou d'une Fédération membre ou membre du conseil d'administration [élu ou nommé], ancien secrétaire général ou directeur général, ou autre responsable de haut niveau impliqué dans l'athlétisme).
- Pour les deux autres membres, une expérience significative dans le recrutement ou la nomination de personnes à un poste ou à d'autres organes, ou une autre expérience dans le domaine des ressources humaines est nécessaire.
- Une formation ou une expérience au sein d'instances sportives est souhaitable, que ce soit en tant que sportif ou administrateur.
- La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est requise.

ADMINISTRATION

Les postes au sein du Panel de nomination sont bénévoles et basés sur le volontariat. Néanmoins, World Athletics remboursera tous les frais de voyage ou autres dépenses encourues dans le cadre de ce poste, le cas échéant, et accordera une indemnité forfaitaire liée aux voyages conformément à la politique de World Athletics.

MEMBRE INDÉPENDANT DU PANEL DE NOMINATION



PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidats seront évalués par le Directeur général de World Athletics (ou son représentant), qui, avec le président de World Athletics (ou son représentant), sera chargé de recommander au Conseil les candidats préférés pour la nomination au Panel de nomination à l'issue de la procédure de recherche et de sélection.

COMMENT POSTULER

Tous les candidats présélectionnés feront l'objet d'une vérification d'intégrité par le Panel de vérification d'éligibilité conformément aux Règles de vérification d'éligibilité. Aucun candidat présélectionné ne peut être recommandé pour une nomination tant qu'il n'a pas été déclaré éligible par le Panel de vérification d'éligibilité. Le Panel de vérification d'éligibilité est un organe distinct et indépendant de World Athletics. Les Règles de vérification d'éligibilité sont [disponibles ici](#) (voir B3.2).

Les demandes doivent être adressées à panel-candidates@worldathletics.org avant la fin de la journée du **16 juillet 2023 (au plus tard à 23 h 59** heure d'été d'Europe centrale) et doivent inclure les éléments suivants :

- **un curriculum vitae** complet ;
- **les coordonnées**, incluant l'adresse (travail et domicile), les numéros de téléphone (y compris les téléphones portables) et l'adresse électronique ;
- **une lettre décrivant les compétences, l'expérience et les aptitudes** du candidat au regard des critères énumérés ci-dessus ;
- les coordonnées complètes de trois **personnes de référence**. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation préalable des candidats. Il incombe au candidat de s'assurer que les personnes de référence sont disposées à fournir des informations sur le candidat lorsqu'elles sont contactées.

World Athletics accueille les candidatures d'un large éventail de personnes, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, de croyance religieuse ou de handicap.